

Le magazine des clients de la Suva, n° 2 // mai 2012

benefit



suva

Mieux qu'une assurance



01 // En raison de l'usure et du changement de couleur, les prothèses esthétiques sont remplacées tous les deux ans.



Le goût de vivre

La prothèse la plus célèbre est certainement celle qui ornait le visage de Michael Jackson. Selon sa femme de ménage, l'armoire de salle de bains du roi de la pop renfermait six nez artificiels. On trouve aussi des prothèses de substitution dans celle de Dario De Salvatore. Dans le cas de ce Saint-Gallois de 34 ans, il ne s'agit pas de nez, mais de doigts. Il en a perdu deux dans un accident du travail. Il dit que c'est grâce à ses deux prothèses esthétiques qu'il s'est véritablement réintégré dans la vie professionnelle. Nous vous racontons son histoire dans ce numéro de «benefit». Et nous vous invitons à rencontrer Patrick Meier, prothésiste-orthésiste à la Rehaklinik Bellikon. Dario De Salvatore et bien d'autres lui doivent des moments «inouïables». Jour après jour, il crée des appareillages redonnant le goût de vivre aux victimes d'accidents (page 4).

La Suva s'investit dans la réadaptation des victimes d'accidents, mais elle agit aussi en amont dans le cadre de la prévention des accidents et des maladies professionnelles, qu'il s'agisse de l'amiante, matériau ô combien dangereux (page 15), des chutes et faux pas (page 18), des risques sur les chantiers (page 13) ou des travailleurs exposés quotidiennement aux vibrations aussi bien que des ouvriers travaillant sur les chantiers routiers ou forestiers (page 12). Mais la Suva est présente également sur le terrain de la sécurité durant les loisirs, comme c'est le cas avec la campagne «Sécurité dans les giratoires: la voie du milieu!» (page 14).

Un grand merci à tous nos clients qui ont participé aux enquêtes réalisées à la fin de l'année dernière! Vous trouverez les résultats en page 11. Ils sont positifs et proviennent aussi du large soutien dont la Suva bénéficie de la part de ses partenaires sociaux: les représentants des employeurs, des travailleurs et de la Confédération qui siègent au Conseil d'administration permettent de trouver des solutions consensuelles.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Gabriela Hübscher



Reportage 04

Qualité de vie: Patrick Meier crée des prothèses qui ne se voient pas. Pour découvrir sa technique et savoir dans quelle mesure ces appareillages facilitent le quotidien des victimes d'accident, nous nous sommes rendus à la Rehaklinik Bellikon.



Actualités 12

Prévention: les machines produisant de fortes vibrations pouvant nuire à la santé, un nouvel outil de prévention de la Suva indique aux employeurs quels sont les collaborateurs exposés et renseigne sur les mesures de protection à prendre.



Portrait 20

Retraite: après 25 ans de service, Robert Odermatt, chef de la division sécurité au travail, prend sa retraite. Au cours de cette période, l'importance de la prévention dans les entreprises n'a cessé de croître. Robert Odermatt évoque les défis d'hier et d'aujourd'hui.

03 Editorial // Sommaire

04 Reportage

«Tous veulent récupérer ce qui leur manque»

10 Focus

Baisse de moitié du coût des rentes depuis 2003

12 Actualités

Trop de secousses pendant le travail? Faites attention!

13 Risky en tournée sur les chantiers

14 «Ergo-Clip», un bienfait pour la nuque

La voie du milieu
Du rap contre les lésions de l'ouïe

15 Piqûres de tiques

Tout est dans le mouvement!
L'amiante, un risque toujours d'actualité

16 Tirer des leçons des accidents

Un travailleur tombe à travers un toit

17 Concours

18 Bravo

19 Bravo // A propos ...

20 Portrait

22 Service

24 A suivre ...

////////////////

«Tous veulent récupérer ce qui leur manque»

Texte: Gabriela Hübscher // Photos: Cyrill Kuster

Il veille à ce que les victimes d'accidents retrouvent le sentiment de leur intégrité physique. Le technicien prothésiste Patrick Meier recrée des doigts, des mains et des pieds en silicone. Grâce à des doigts tout neufs, Dario De Salvatore a réintégré le quotidien, et surtout, la vie active.



01

Dario De Salvatore pose son index gauche sur le scanner de l'aéroport de New York. Le rayon lumineux glisse par dessous, le fonctionnaire américain regarde son écran et reste coi. En lieu et place de l'empreinte digitale attendue, il contemple, incrédule, une surface vierge. Il jette alors un coup d'œil sur le doigt, qui repose toujours sur le scanner.

Patrick Meier est content: «C'est exactement ce que je voulais: le patient rentre chez lui, et personne ne s'aperçoit qu'il lui manque quelque chose.» En fait, depuis son accident il y a deux ans, Dario De Salvatore porte des prothèses esthétiques.

L'artiste de la clinique de réadaptation

Dans l'atelier de Patrick Meier, à la Rehaklinik Bellikon, il fait frais, 18°C. Sur un plan de travail sont alignés des doigts, des mains, un pied, tous d'apparence étonnamment authentique, tous en silicone.

Patrick Meier travaille avec un fin pinceau à une prothèse de main qu'il a recréée dans le moindre détail: les ongles sont en résine acrylique, il a reproduit le derme en trois dimensions et dans des tons naturels, les sillons sont formés, tous exactement à leur place. A partir de 18°C, le silicone commence à durcir, et au-delà, il devient difficile à modeler. Pour maintenir cette température, la porte de l'atelier est toujours fermée.

Tout le contraire de son esprit, toujours ouvert et en éveil. Ce boulanger de formation a fini par trouver son métier monotone, trop peu créatif. Après avoir mené à bien ses propres projets, dont l'ouverture d'une boutique de snowboard et un emploi comme styliste textile, il a été engagé comme technicien prothésiste à la Rehaklinik Bellikon. Il n'existe pas de formation à cette profession que, d'ailleurs, seules deux personnes exercent en Suisse. Après une courte période d'initiation sous la houlette de son prédécesseur, il a forgé son habileté tout seul. Il a acquis entre-temps une solide réputation pour ses solutions créatives et à proprement parler extraordinaires. C'est ainsi qu'il est sollicité non seulement pour ses talents de «siliconiste», mais également lorsque la clinique a besoin de «quelque chose de spécial», par exemple une prothèse de travail munie de différents embouts pour un agriculteur ayant perdu un pouce. Grâce à des accessoires qui lui permettent d'actionner sa trayeuse et l'embrayage de sa moissonneuse, celui-ci a repris son activité.

«Je crée un auxiliaire qui va revaloriser la vie de la personne et que l'on ne peut acheter nulle part», précise Patrick Meier. «Qu'y a-t-il de plus beau?»

////////////////////

01 // Patrick Meier dans son atelier à la Rehaklinik Bellikon.

02 // De mécanicien automobile à conseiller de vente: après son accident, Dario De Salvatore n'a pu reprendre l'activité qu'il exerçait.



02

////////////////////////////////////

Un retour rapide profitable à tous

En cas d'accident, les bons collègues sont là pour les convalescents. Tout comme la Suva. En effet, une chose est sûre: un retour rapide au poste de travail est profitable à tous: la personne accidentée et sa famille, ses collègues de travail et son employeur. Les patients, médecins et employeurs trouveront sur le site Internet de la Suva des informations utiles sur la réinsertion. De nombreux exemples révèlent comment les victimes d'accidents ont réussi leur retour au travail et comment leur employeur et la Suva les y ont aidées. Ces personnes ont de meilleures chances de guérir et de réintégrer le monde du travail si elles bénéficient d'un suivi précoce dispensé par des professionnels. // hga

////////////////////////////////////

www.suva.ch/ncm-f

////////////////////////////////////

Victime d'un accident

Beau? Pas seulement. «Inoubliable!», s'exclame Dario Da Salvatore en évoquant le moment où Patrick Meier a ajusté pour la première ses deux doigts en silicone. «J'aurais pu crier mon bonheur à la Terre entière», avoue-t-il. Depuis lors, il n'est jamais sorti de chez lui sans ses prothèses.

Agé aujourd'hui de 34 ans, ce mécanicien automobile a perdu le majeur et l'index de la main gauche, au-dessus de la première phalange. Alors qu'il s'apprêtait à vérifier la tension de la courroie du pont de levage qu'il venait de réparer, ce dernier s'est mis soudain en marche, lui arrachant les deux doigts. «Sur le coup, je n'ai pas senti grand-chose. C'était comme une égratignure.» Alors seulement il a vu le sang.

Des collègues de travail attentionnés

Dario De Salvatore s'est réveillé dans une chambre d'hôpital. Il se souvient de son entretien avec la chirurgienne, de son verdict: les deux doigts étaient trop écrasés pour pouvoir être recousus. Il a regardé sa main bandée, espérant de tout cœur une solution.

Le lendemain, il était de retour chez lui avec cette certitude implacable: sa main n'était plus intacte. Il a alors débranché le téléphone pour se couper du monde.

Durant les premières semaines, ses seuls déplacements hors de la maison ont été destinés à ses parents,

à son médecin ou à ses thérapeutes. Ses collègues de travail venaient régulièrement s'informer auprès de sa mère: «Les premiers temps, je ne voulais parler à personne. Pourtant, je voyais mes collègues de travail et mes amis s'associer à mon destin, et ça m'a fait du bien de savoir qu'ils espéraient mon retour».

Plus que la perte d'une partie de son corps

Dario ressentait des douleurs, et il a fallu l'opérer une seconde fois. Il s'est ensuite retrouvé à la clinique de réadaptation, apprenant à surmonter son handicap au jour le jour. «Quand on a deux mains valides, on ne peut pas imaginer combien il est difficile de vaquer à des tâches quotidiennes avec deux doigts en moins.» Difficulté supplémentaire pour lui, il est gaucher. Ses deux moignons étaient toujours bandés, personne ne devait les voir. «J'avais perdu non seulement une partie de mon corps, mais une partie de mon identité. Du jour au lendemain, je n'avais plus confiance en moi, l'estime de moi était détruite.»

Ce n'est qu'à Bellikon qu'il a appris l'existence de prothèses esthétiques. Patrick Meier a réalisé des empreintes en plâtre des mains de Dario et façonné des prothèses en leur donnant la bonne teinte de peau. Pour les ongles, c'est le patient qui a servi de modèle. Il recevra désormais de nouvelles prothèses tous les deux ans, car elles s'usent et se décolorent au fil du temps. «Au début, explique Patrick Meier, tous les patients veulent récupérer ce qui leur manque.» Certains sont surpris de voir qu'ils ne retrouvent aucune sensation quand ils portent leur prothèse. «Or je n'ai rien à leur restituer. Tout ce que je peux, c'est faire en sorte que la prothèse ressemble en tout point à ce qu'ils ont perdu.»

Du sur-mesure

Avec ses neuf collaborateurs, l'atelier d'orthopédie de la Rehaklinik Bellikon fait partie des meilleurs du genre en Suisse. Sa gamme de prothèses esthétiques (jambe, cuisse, bras et autres appareillages de soutien mécaniques ou fonctionnant sur pile) permet d'apporter des solutions individuelles aux problèmes. Cette équipe expérimentée met sans cesse au point des idées nouvelles pour faciliter le retour au quotidien. La clinique a remporté le prix de l'innovation technologique «Technologiestandort Schweiz» pour l'un de ses produits.

Tout comme la clinique de Sion (CRR), la Rehaklinik Bellikon est gérée par la Suva. La Suva est en effet mieux qu'une assurance. Elle s'engage également en faveur de la prévention des accidents ainsi que de la réadaptation des victimes d'accidents. Ces deux centres tiennent compte non seulement des conséquences physiques et psychiques des accidents, mais aussi des aspects sociaux et professionnels de la réinsertion. // hga

www.rehabellikon.ch

La force de la prothèse

Le fait que sa main ressemble à ce qu'elle était, c'est là l'essentiel aux yeux de Dario. Il travaille aujourd'hui comme conseiller-vendeur chez Emil Frey SA à Saint-Gall. «Sans les prothèses, je serais incapable d'exercer cette activité, car je n'aurais jamais le courage de me mêler aux gens», dit-il. Patrick Meier sait bien pourquoi: «Souvent, les conséquences financières de ces problèmes psychiques sont plus importantes que les coûts d'une prothèse esthétique.» L'objectif est atteint dès que les victimes d'accidents se remettent à sortir de chez elles, n'éprouvent plus sans cesse la nécessité de se promener les mains dans les poches et sont réinsérées dans leur vie professionnelle.

Pour Dario, la question a été vite réglée: de retour au garage, l'absence de motricité fine lui a interdit de poursuivre son travail de mécanicien. «C'est tout un monde qui s'est écroulé. Cette incertitude par rapport à



03 // L'art de la copie: les prothèses en silicone de Patrick Meier.





05

mon avenir était alors très pesante.» Durant cette période difficile, il a bénéficié de l'aide de son gestionnaire à la Suva. A la faveur de divers entretiens, Giovanni Ruffino lui a révélé différentes voies et perspectives; il a pu ainsi apaiser les doutes qui assaillaient Dario De Salvatore. Il s'est occupé également de toutes les questions administratives, veillant à ce que Dario, pour sa reconversion et sa recherche d'un emploi, reçoive l'aide de l'IVB (Institut für die Integration Verunfallter in das Berufsleben, Institut de réinsertion professionnelle des personnes accidentées). «L'important pour moi est que la personne accidentée sache que je suis là pour elle et qu'elle peut compter sur mon aide», explique Giovanni Ruffino.

De la combinaison au complet-veston

Dario a trouvé un emploi de vendeur de chaussures orthopédiques pour lequel il était en déplacement toute la journée. Ce n'était pas vraiment le bonheur. «Mais je me suis dit que si j'étais capable de vendre des chaussures, je saurais vendre des voitures.» Il a alors suivi un cours de recyclage et, fort de ce bagage, d'un sens de l'initiative retrouvé et d'un peu de chance, s'est fait engager par Emil Frey SA. «Là-bas, ça me plaît, lâche-t-il, même si je garde parfois la nostalgie de l'atelier.» Pourtant, à le voir et à l'entendre, on ne croirait jamais qu'il ait exercé une autre activité.

////////////////////
www.rehabellikon.ch

////////////////////

04 // Des ongles en résine acrylique: Patrick Meier apporte la dernière touche à un ongle.

05 // Prothèses en silicone.

////////////////////////////////////

Comment gérez-vous les absences?

Les accidents constituent une lourde charge, notamment financière, pour les entreprises. D'une façon générale, ces dernières sous-estiment les coûts indirects imputables à des retards dans les processus de travail, à des pertes de chiffres d'affaires et à l'engagement de personnel de remplacement. La période entre l'accident et la réinsertion devrait donc être aussi courte que possible.

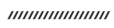
La Suva conseille les entreprises assurées et les aide à mettre en œuvre son système de gestion des absences. Ensemble, les deux parties analysent la situation et élaborent des mesures concrètes. La boîte à outils éprouvée de la Suva contient de nombreux conseils et des mesures appropriées sur des sujets divers: rôle de la direction, saisie des données, formation, prise en charge, poste de travail aménagé, entretiens de retour, systèmes de motivation et de reconnaissance, prévention.

Comment gérez-vous les absences dans votre entreprise? Répondez aux douze questions du test en ligne pour savoir où vous en êtes. // hga

////////////////////

www.suva.ch/fr/onlinecheck-suva.htm
www.suva.ch/gestion

////////////////////////////////////



Baisse de moitié du coût des rentes depuis 2003

Les résultats de l'analyse de l'année d'assurance 2011 sont sans ambiguïté: malgré l'augmentation du nombre d'accidents, celui des nouvelles rentes allouées n'a cessé de baisser. L'engagement de la Suva en faveur de la réinsertion professionnelle des victimes d'accident porte donc ses fruits.



01 // La Suva enregistre une augmentation du nombre d'accidents en 2011.

En 2011, 466 424 personnes ont été victimes d'un accident, soit 1,6 % de plus qu'en 2010. Cette hausse concerne aussi bien les accidents professionnels (185 855) que les accidents non professionnels (261 802). Dans la majorité des cas, il ne s'agissait que de blessures légères, sans conséquence sur la santé. En revanche, pour une minorité des assurés, les suites de l'accident ont entraîné un changement radical de mode de vie.

La Suva met tout en œuvre pour promouvoir la réinsertion professionnelle de ces assurés. En 2003, le New Case Management (NCM) a été introduit afin de permettre aux personnes accidentées de retrouver leur autonomie. Les mesures engagées s'avèrent bénéfiques également sur le plan financier. Depuis l'introduction du NCM, le coût des nouvelles rentes a diminué de plus de la moitié. En 2003, le nombre de nouvelles rentes était de 3357, portant les frais occasionnés à un milliard de francs. En 2011, seules 1727 victimes d'accident ont perçu une nouvelle rente. Pour financer ces dépenses, des réserves à hauteur de 482,4 millions de francs ont été constituées par la Suva. Les excédents de recettes étant restitués aux entreprises assurées sous la forme de primes plus basses, la stratégie de la Suva en matière de réinsertion profite au final à ses clients.

Coûts d'assurance globalement stables

L'augmentation du nombre d'accidents a des répercussions sur le coût des indemnités journalières et des frais de traitement. Le montant des indemnités journalières versées par la Suva à ses assurés l'an dernier s'élève à 1,19 milliard de francs, soit 3,3 % de plus qu'en 2010. La durée moyenne de versement des indemnités journalières est en revanche restée inchangée (38,5 jours). Avec une hausse de 2,2 %, les coûts occasionnés par les frais de traitement se montent à environ un milliard de francs. Globalement, les coûts d'assurance sont restés stables et représentent 2,9 milliards de francs. // mdg

////////////////////
www.suva.ch/medias

Des victimes d'accident satisfaites de la gestion des cas

Selon un sondage réalisé en 2011 par la Suva auprès de 30 000 victimes d'accident, les efforts de cette dernière en matière de réinsertion sont appréciés des personnes accidentées. Leur satisfaction globale concernant le traitement des dossiers atteint 87 points sur 100. La réactivité après la déclaration d'accident (89 points) ainsi que la fiabilité et l'équité du traitement des dossiers (88 points) font partie des aspects les mieux notés. Les personnes interrogées ont attribué 83 points à l'aide fournie par la Suva dans le processus de reprise du travail, la collaboration avec les employeurs étant particulièrement bien accueillie (86 points). // mdg

////////////////////

77 points pour la Suva

Désireuse de connaître le niveau de satisfaction de ses clients, la Suva a réalisé en 2011 un sondage auprès de 35 000 d'entre eux. Leur satisfaction globale affiche un résultat de 77 points sur 100. Parmi les différentes branches, les valeurs oscillent entre 71 et 81 points. Une nouvelle méthode ayant été utilisée en 2011, les résultats ne peuvent être comparés à ceux de l'année précédente.

Avec plus de 73 points, le travail de prévention, qui constitue avec la réadaptation et l'activité d'assurance une des principales missions de la Suva, est perçu positivement. La gestion des réclamations n'obtient en revanche que 55 points. Malgré des améliorations dans ce domaine, la Suva entend renforcer l'importance qu'elle y accorde afin de l'optimiser en permanence. // mdg

////////////////////

Nouvelle méthode d'estimation de l'effectif des travailleurs à plein temps

Dans la statistique des accidents, la méthode d'estimation du nombre de travailleurs à plein temps a été révisée, ce qui permet d'obtenir des données plus précises à partir de 2012. En conséquence, le nombre d'assurés baisse globalement de 7 % et le risque de cas pour 1000 assurés augmente en moyenne de 7 %. L'adaptation de la méthode de calcul n'a pas la même incidence sur toutes les branches. La plupart d'entre elles affichent un risque de cas en hausse de 5 à 10 %; parfois, l'ajustement dépasse 20 %. En revanche, le risque de cas reste globalement orienté à la baisse, comme le montre l'évolution sur les dix dernières années ressortant du nouveau calcul. // hga

////////////////////
www.suva.ch/waswo/3827.f

Trop de secousses pendant le travail? Faites attention!



01 // Travailler avec des appareils produisant de fortes vibrations peut mettre en danger la santé. De nouvelles publications de la Suva informent comment se protéger. // Dominik Wunderli

La Suva lance un nouvel outil de prévention contre une vieille maladie professionnelle. Au moyen des tableaux des niveaux de vibration, les entreprises seront désormais en mesure d'apprécier en toute simplicité si leurs collaborateurs sont exposés à des vibrations nocives.

Un tailleur de pierres tessinois, un travailleur forestier du Jura et un ouvrier du génie civil: qu'ont-ils en commun? Dans le cadre de leur profession, ils sont exposés à des vibrations importantes en raison de l'utilisation de tronçonneuses, de burins à air comprimé ou de rouleaux compresseurs pouvant mettre en danger la santé. Des troubles de la circulation et la perte de la sensibilité dans les doigts ainsi que des dommages osseux et articulaires sont la conséquence de l'utilisation d'appareils manuels à fortes vibrations. Des maux de dos peuvent résulter des sollicitations créées par des chocs et des impacts.

Apprécier sans mesurer

Même si les problèmes sont connus depuis longtemps, l'appréciation individuelle des risques des vibrations pour la santé au poste de travail a toujours été quelque peu laborieuse. «Jusqu'ici, il n'était guère possible pour les entreprises d'apprécier le danger», explique Beat Hohmann, chef du secteur physique de la Suva. Selon lui, mesurer des vibrations demeure une tâche difficile qui exige de l'expérience

Publications relatives aux vibrations

Les tableaux des niveaux de vibrations sont disponibles en téléchargement gratuit sur Internet (www.suva.ch/waswo-f/86705.d/f/i).

Trois nouvelles publications sur ce thème sont également disponibles: un feuillet d'information pour les employeurs (réf. 44089) et deux dépliants pour les travailleurs (réf. 84037 et 84038). // afe

et doit toujours être confiée à des spécialistes.

En se fondant sur les tableaux de niveaux sonores éprouvés depuis des années, la Suva a créé un nouvel outil d'appréciation simple à utiliser. Grâce à sept tableaux des niveaux de vibration spécifiques aux branches, les employeurs voient immédiatement si la santé de leurs collaborateurs à des postes de travail ou lors d'activités spécifiques est mise en danger. Ces tableaux indiquent également s'il est nécessaire de prendre des mesures de prévention. Celles-ci vont de la simple règle de comportement au remplacement des machines produisant de fortes vibrations.

Simplifier en vue de l'efficacité

L'élaboration de ces tableaux a été possible grâce à l'obtention de données de mesures issues de la collaboration de la Suva avec des institutions partenaires européennes. De ce fait, nous disposons actuellement de valeurs fondées sur l'expérience. Selon Beat Hohmann, ces données constituent une base d'appréciation aussi fiable que les résultats des mesures des conditions ponctuelles. Et il souligne: «Avec le courage qu'exige toute simplification, notre objectif est d'atteindre les entreprises.» Les vibrations doivent devenir une préoccupation essentielle auprès des employeurs et des collaborateurs. Une première étape sera franchie lorsque les supérieurs de tailleurs de pierres, de travailleurs forestiers, d'ouvriers du génie civil et d'autres professionnels consulteront les tableaux des niveaux de vibration et informeront leurs subordonnés au moyen des nouveaux dépliants de la Suva. // afe

www.suva.ch/vibrations

Risky en tournée sur les chantiers



01 // La silhouette en carton de Risky a remporté un vif succès l'année dernière. // Suva

Risky, l'ambassadeur de la Suva, reprend la tournée des chantiers qui a débuté l'an dernier. Son but: une vaste action de sensibilisation aux «règles vitales».

Risky, l'ambassadeur de la sécurité au travail de la Suva, est de retour sur les chantiers. Les Riskymobiles qui ont démarré fin mai auront visité entre 600 et 700 chantiers sélectionnés par la Suva d'ici à fin juin. Les entreprises de construction souhaitant participer à cette action peuvent encore s'inscrire sur www.suva.ch/tournee-des-chantiers. Si Risky peut passer les voir en juillet, la Suva prendra contact avec elles.

Risky fait parler de lui

La tournée des chantiers de l'an dernier a remporté un vif succès. La Suva a visité plus de 600 chantiers pour sensibiliser les travailleurs aux «Huit règles vitales pour la branche du bâtiment». Le mannequin Risky, dont une silhouette en carton gran-

deur nature est remise en même temps que des brochures et des bouteilles d'eau, est au cœur de l'opération cette année encore.

Les ouvriers ont apprécié que la Suva, pour une fois, leur rende visite dans le seul but de les informer: «Nos effectifs ont réagi de manière très positive», confirme Stephan Kneubühler, conducteur des travaux chez Stutz AG à Willisau. Risky, le matériel d'information, les bouteilles d'eau et le concours ont suscité de l'intérêt. «Les ouvriers ont parlé de l'action pendant les pauses, ils ont discuté des règles vitales.» Martin Lütschg, chef de chantier chez Trümpi AG dans le canton de Glaris, a observé son équipe en train de lire les étiquettes des bouteilles d'eau. «On connaît ces règles de sécurité, c'est vrai, dit-il. Mais on les lit parce qu'elles sont présentées sous une autre forme et que les gens ont le temps de le faire lorsqu'ils boivent.» Pour sa part, c'est le mannequin Risky qu'il a préféré.

Sur le chantier de l'entreprise de construction Kuhn AG à Niederrohrdorf, de nombreux travailleurs se sont fait photographier à côté de lui. «Nos collaborateurs ont trouvé l'action super», se souvient Hans Peter Rüegg, le chef de chantier. Beaucoup connaissaient déjà Risky, qu'ils avaient vu dans des spots télévisés illustrant les conséquences parfois dramatiques des accidents du travail.

Dire STOP en cas de danger!

A elle seule, la branche du bâtiment enregistre 18 accidents mortels par an. Le respect des règles vitales permettrait d'éviter certains d'entre eux. «Si nous parvenons à réduire de moitié le nombre d'accidents professionnels mortels dans le bâtiment, nous sauverons 90 vies en dix ans dans cette branche», explique Adrian Bloch, chef du secteur bâtiment et génie civil à la Suva. Les règles vitales élaborées pour toutes les branches et activités à risques élevés constituent l'une des mesures du programme de prévention «Vision 250 vies». Le message phare en est le suivant: «En cas de danger, stoppez les travaux. Pensez à vos proches». En Suisse, on dénombre actuellement environ 250 000 accidents du travail par an. Les entreprises ont enregistré une centaine d'accidents mortels en moyenne au cours de ces dernières années. // hga

www.suva.ch/vision250vies



Sans «Ergo-Clip»

Avec «Ergo-Clip»

«Ergo-Clip», un bienfait pour la nuque

Vous portez des lunettes à verres progressifs et effectuez souvent des travaux au-dessus de la tête ou du niveau de la poitrine? Dans ce cas, vous risquez fort de souffrir de raideurs de la nuque et des épaules. En effet, pour bien voir de près, les personnes réalisant ces travaux doivent pencher fortement la tête en arrière afin de pouvoir regarder à travers la partie inférieure des verres (image de gauche). Le nouveau système «Ergo-Clip» de la Suva offre une solution pratique. Il se fixe sur la monture des lunettes et s'adapte également sur des lunettes de protection. La correction pour vision rapprochée des verres «Ergo-Clip» permet d'avoir une vision nette de près même en regardant à travers la partie supérieure des verres progressifs. Il n'est donc pratiquement plus nécessaire de pencher la tête en arrière (image de droite). Une fois le travail terminé, les verres peuvent être relevés. Dieter Schmitter, ergonomiste à la Suva, est convaincu de l'efficacité de cette invention simple, mais géniale: «Les personnes test de l'Office de la circulation routière de Lucerne et des ateliers industriels des CFF à Olten étaient très satisfaites», déclare-t-il en citant l'exemple d'un monteur-électricien souffrant de douleurs à la nuque. Après trois semaines de travail avec «Ergo-Clip», ses douleurs avaient disparu, rendant son traitement de physiothérapie superflu.

«Ergo-Clip» peut être commandé auprès du secteur produits de sécurité de

la Suva (tél. 041 419 52 22) pour le prix de 39 francs. // hat

//////////

www.sapros.ch/suvapro/ergoclip-f

La voie du milieu

Les giratoires garants de la fluidité du trafic sont toujours plus nombreux. Mais les usagers ne connaissent pas toujours les règles applicables dans ces carrefours. Leur traversée est particulièrement dangereuse pour les cyclistes. Les statistiques de la police cantonale bernoise montrent que 103 accidents de vélo sur 140 se sont produits dans un giratoire en 2010 et 2011. Bruno Spichiger, chef du service de la police du canton de Berne, sait pourquoi: «A l'entrée des giratoires, les automobilistes doublent souvent les vélos.» Il est important «que les cyclistes regardent derrière eux avant d'entrer dans un giratoire, fassent un signe de la main et se déportent vers le milieu de la voie.» Dans les giratoires à une voie, les cyclistes doivent rouler au milieu de la chaussée pour ne pas se faire dépasser ou couper la route par des véhicules motorisés qui sortent avant eux.

Voici un an déjà que la Suva rappelle ces règles dans le cadre de sa campagne vélo. Elle participe à neuf slowUp où elle propose un module permettant de s'exercer à traverser les giratoires (www.suva.ch/campagne-velo) et vient de sortir un film sur le même sujet. Son titre: «Cruiser et Bella: la voie du milieu!» (www.youtube.com/user/suvasuisse). «Nous voulons améliorer la sécurité des cyclistes, sans oublier de développer la compréhension des conducteurs de véhicules motorisés», déclare Esther Hess, cheffe de la campagne de la Suva.

Pro Velo organise aussi des cours de conduite pour les familles et les adultes dans toute la Suisse (www.coursvelo.ch). Pro Senectute, pour sa part, propose des cours pour les personnes âgées en association avec la police du canton de Berne (infos: 031 359 03 03). // hga

//////////

www.youtube.com/user/suvasuisse



Du rap contre les lésions de l'ouïe

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et la Suva veulent informer les adolescents et les jeunes adultes et illustrer par le biais d'un rap en dialecte suisse alémanique les dommages auditifs liés à l'écoute d'une musique trop forte. Les rappers Flap et Chandro du duo zougais «Fratelli-B» racontent l'histoire d'un jeune homme réalisant au lendemain d'une nuit de fête agitée qu'il n'arrive plus à se débarrasser d'un désagréable bourdonnement d'oreille.

Les acouphènes ne s'arrêtant pas au Röstigraben, l'OFSP et la Suva souhaitent également sensibiliser les jeunes Romands et Tessinois. Les musiciens de ces régions sont invités à enregistrer une démo ou une maquette dans leur langue et à l'envoyer à l'adresse song@suva.ch avant le 31 août 2012. Le message doit inciter à «protéger ses oreilles contre le bruit et la musique forte». Stylistiquement, tous les genres musicaux sont les bienvenus. Un jury composé de représentants de l'OFSP, de la Suva et de l'industrie musicale sera chargé d'évaluer les morceaux. Les lauréats auront droit à l'enregistrement de leur titre et bénéficieront d'une production professionnelle. Le clip vidéo «Du» interprété par Fratelli-B est disponible à l'adresse www.suva.ch/sifflement, où l'on trouve également de nombreuses informations sur le thème de la musique et des lésions de l'ouïe. // mdg

//////////

www.suva.ch/podcast-benefit-f



Piqûres de tiques

Affamées de chaleur et de sang, les tiques sont à l'affût de proies humaines ou animales dont elles sucent le sang pendant plusieurs jours au moyen du rostre denté qu'elles portent sur la tête et plantent dans la peau de leurs victimes. Ces acariens peuvent être porteurs d'agents pathogènes. Ils peuvent transmettre la borréliose qui se manifeste par des rougeurs cutanées ou des symptômes grippaux. Mais une piqûre de tique peut aussi provoquer une méningo-encéphalite (TBEV), qu'il est possible d'éviter à condition de se faire vacciner. Si vous découvrez une tique au retour d'une promenade, retirez-la tout de suite avec vos ongles ou en utilisant une pince à épiler. N'attendez surtout pas: plus le contact avec la tique est prolongé, plus le risque de transmission de virus ou de bactéries augmente. Après avoir été désinfectée, la piqûre doit être observée encore pendant quelques semaines. Vous trouverez d'autres explications intéressantes et des conseils pratiques sur les tiques et leurs piqûres dans le feuillet d'information de la Suva à l'adresse www.suva.ch/waswo-f (réf. 44051.f). // **sbj**

////////////////////
www.suva.ch/podcast-benefit-f

Tout est dans le mouvement!

Le programme d'exercice physique de la Suva pour les chômeurs «Tout est dans le mouvement» fait partie du planning quotidien de Caritas à Lucerne depuis le mois

de mars. Les six mois de phase pilote ayant été concluants, tous les chômeurs pris en charge font désormais une dizaine de minutes de gymnastique chaque matin. L'exemple d'un cariste demandeur d'emploi en confirme l'efficacité: «Cet homme ne pouvait plus vraiment bouger la tête depuis des années, les marches arrières lui étaient pénibles», raconte Thomas Stalder, chef de la division intégration professionnelle chez Caritas à Sursee. Un premier mieux est apparu en quelques semaines. «Aujourd'hui, il peut à nouveau tourner la tête, il roule sans difficulté en marche arrière et se réjouit de passer des tests de conduite lors de ses prochaines candidatures.» La Suva a tourné un court métrage sur ce programme qu'elle souhaite présenter à de nouveaux partenaires potentiels. Ce film est visible à l'adresse www.suva.ch/uval (en allemand). // **sbj**

L'amiante, un risque toujours d'actualité

En mars dernier, la Suva et le syndicat Unia se sont associés à l'occasion d'une «campagne de prévention amiante» dans le canton de Neuchâtel. Objectifs: sensibiliser professionnels et particuliers sur les risques de l'amiante et les encourager à contrôler sa présence avant toute transformation ou démolition. Près de 100 kilos d'amiante par habitant ont été importés en Suisse avant son interdiction en 1990. Une grande partie a été utilisée dans la construction en raison des propriétés ignifuges et isolantes de ce minéral fibreux qui, lorsqu'il est manipulé, libère des fibres dangereuses pour la santé et souvent mortelles. Or, de nombreux professionnels et particuliers ignorent encore à quel point le risque d'exposition aux poussières d'amiante est élevé lors de travaux de rénovation, transformation et démolition des bâtiments. Ces diverses actions ont rencontré un vif intérêt auprès des publics concernés, démontrant ainsi qu'il est important de poursuivre cette information en matière d'amiante. // **gnc**

////////////////////
www.suva.ch/amiante

Impressum

Editeur: Suva, case postale, 6002 Lucerne
 Tél. 041 419 51 11, fax 041 419 58 28
www.suva.ch/fr; benefit@suva.ch
 Rédaction: Gabriela Hübscher (nga)

Contributions à la présente édition:
 Beat Arnold (arb), rédacteur spécialisé
 Stéphanie Berger (sbj), rédactrice
 Alois Felber (afe), rédacteur spécialisé
 Helene Fleischlin (flh), collaboratrice externe
 Dominique Marty (mdg), rédactrice
 Cyrill Kuster, photographe
 Dominik Wunderli, photographe
 Beat Brechbühl, photographe
 Fränzi Meyer (mfc), mise en pages

Commandes:
 Suva, service clientèle
 Case postale, 6002 Lucerne
 Tél. 041 419 58 51, fax 041 419 59 17
service.clientele@suva.ch
www.suva.ch/waswo-f
 Reproduction souhaitée avec mention de la source.
 «benefit» paraît quatre fois par année.

Impression avec bilan neutre
 en CO2: www.myclimate.org/fr

Le modèle Suva

Les quatre piliers de la Suva

- **La Suva est mieux qu'une assurance: elle regroupe la prévention, l'assurance et la réadaptation.**
- **La Suva est gérée par les partenaires sociaux. La composition équilibrée de son Conseil d'administration, constitué de représentants des employeurs, des travailleurs et de la Confédération, permet des solutions consensuelles et pragmatiques.**
- **Les excédents de recettes de la Suva sont restitués aux assurés sous la forme de primes plus basses.**
- **La Suva est financièrement autonome et ne perçoit aucune subvention de l'Etat.**

Tirer des leçons des accidents

Un travailleur tombe à travers un toit



01 // Un travailleur temporaire est tombé à travers une toiture en fibrociment. Il a été grièvement blessé. // Suva

Deux travailleurs posent des plaques de fibrociment sur le toit d'une grange. L'une d'elles cède, un homme fait une chute de 6,5 m dans le vide.

L'accident s'est produit dans une ferme au cours des travaux d'agrandissement d'une grange. Deux travailleurs avaient été chargés de couvrir le toit de l'annexe. L'un était couvreur de métier, l'autre un collaborateur temporaire spécialisé. Avant de poser les plaques, ils avaient installé un filet de sécurité en-dessous de la structure portante du nouveau toit de la grange.

Le jour de l'accident, le temporaire a voulu déposer des faîtières (éléments recouvrant l'arête supérieure du toit) au centre de la toiture à l'intention de son collègue. Il a pris la voie la plus directe en passant sur l'ancien toit de la grange qui était garni de plaques de fibrociment ondulées non résistantes à la rupture. Une plaque a brusquement cédé et il a

fait une chute de 6,5 m dans le vide. La victime a été grièvement blessée.

Les responsables avaient omis de sécuriser le toit de l'ancienne partie de la grange.

Non-respect d'une règle vitale

Le message de la cinquième règle vitale pour les travaux en toitures et façades (www.suva.ch/waswo/84041.f) est le suivant: «Nous ne travaillons que sur des surfaces de toiture résistantes à la rupture.» Une mise en application de cette règle aurait suffi pour éviter l'accident.

En cas de travaux à proximité d'une surface de toiture non résistante à la rupture, celle-ci doit être physiquement isolée des zones de travail ou munie de passerelles résistantes à la rupture. Sous certaines conditions, elle pourrait être sécurisée au moyen d'un filet de sécurité.

Dans le cas présent, aucune de ces mesures de sécurité n'avait été prise. Les

intervenants ont probablement sous-estimé les risques. Ni les supérieurs ni les travailleurs n'avaient été sensibilisés à dire STOP en cas de danger.

Roland Richli, secteur bâtiment et génie civil

Conseils pour éviter ce type d'accident

Assumez vos responsabilités d'employeur ou de supérieur. Fournissez des instructions écrites expliquant l'obligation de sécuriser les surfaces de toiture non résistantes à la rupture. L'accès à ces zones est autorisé uniquement après application des mesures de protection requises. Les plaques de fibrociment ondulées sont toujours considérées comme non résistantes à la rupture. Des mesures de protection sont indispensables pour ces toitures.

Mesures complémentaires Employeurs et supérieurs

- Les surfaces de toitures non résistantes à la rupture doivent être sécurisées à partir de 3 m de hauteur de chute. Évaluez le risque de rupture lors de la préparation des travaux.
- Instruisez vos collaborateurs et contrôlez le respect de vos instructions de travail.
- Si vous constatez qu'un collaborateur travaille sur une surface de toiture non résistante à la rupture, dites STOP et interrompez immédiatement les travaux. Ils pourront reprendre uniquement après avoir pris les mesures de protection requises.
- Consignez les instructions et les contrôles effectués.

Collaborateurs

- Respectez les consignes de l'employeur.
- En cas de nécessité, exigez une instruction de votre supérieur. En cas de doute concernant la résistance d'une toiture, demandez conseil à votre chef. Ou prenez les mesures de prévention prévues pour les surfaces non résistantes à la rupture.
- Si un collègue travaille sans mesures de protection sur une toiture non résistante à la rupture, dites STOP et interrompez immédiatement les travaux.

www.suva.ch/exemples-accidents

Protégez-vous du soleil! Et testez vos connaissances!

Connectez-vous sur www.suva.ch/concours: vous remporterez peut-être l'un des dix magnifiques prix mis en jeu.

A en croire le calendrier séculaire de Mauritius Knauer, les prévisions estivales sont peu réjouissantes: pluies abondantes et soleil rare. Selon les recherches de ce théologien du XVII^e siècle, la météo se répète tous les sept ans. Les spécialistes actuels attribuent toutefois ces coïncidences au hasard et la Suva publie des conseils et des informations sur le soleil, la chaleur et l'ozone sur www.suva.ch/chaleur en prévision d'une éventuelle canicule.

Les personnes qui exécutent des travaux physiques pénibles en plein air sont particulièrement exposées: une température élevée peut entraîner des crampes de chaleur, un épuisement dû à la chaleur, voire un coup de chaleur dans le pire des cas.

Publications sur www.suva.ch/waswo-f

«Rayonnement solaire: connaissez-vous les risques?», réf. 84032.f

«Protection solaire: l'essentiel en bref», réf. 3357000.f

«Chaudement recommandé en période de canicule!», réf. 84027.f

Question

Quand les valeurs journalières maximales de rayonnement UV sont-elles mesurées en été?

A Entre 11 h et 14 h

B Entre 12 h et 15 h

C Entre 11 h et 15 h

Lorsque le rayonnement solaire est intense, l'ozone peut occasionner des brûlures oculaires, des irritations de la gorge, des problèmes respiratoires et des céphalées. Les valeurs journalières maximales d'ozone sont enregistrées en fin d'après-midi entre 16 h et 18 h.

//////////

Délai de participation: 2 juillet 2012
www.suva.ch/concours

Informations sur la situation actuelle

Météo: www.meteosuisse.ch

Ozone: www.ozone-info.ch

Soleil: www.uv-index.ch



//////////

Solution du concours «benefit» 1/2012:
Comment s'appelle la campagne centrée sur les «règles vitales»?

- A Préserver des vies
B Sports de neige
C «trébucher.ch»

La réponse A est correcte. Les «règles vitales» élaborées par la Suva pour toutes les branches ont pour but de préserver des vies. Parce qu'aucun travail ne vaut la peine de risquer sa vie. En cas de danger, dites STOP! Pensez à vos proches. // hga

//////////
www.suva.ch/vision250vies
//////////

Les gagnants ont été informés par écrit. Leurs noms sont publiés sur www.suva.ch/concours.
//////////



Prix // 1^{er} prix: iRobot Roomba // **2^e prix:** chèques Reka d'une valeur de 150.- // **3^e prix:** kit d'ustensiles de barbecue // **4^e-10^e prix:** porte-trombones

«La scène d'accident s'envole pour Malte»

SR Technics Suisse pratique depuis longtemps une politique de sensibilisation aux chutes et faux pas. Martin Häfliger, responsable de la sécurité dans l'entreprise, en est convaincu: seules des mesures à long terme garantissent le succès d'une telle politique et s'avèrent rentables également sur le plan financier.



01 // La scène d'accident montre ce qui peut se produire lorsqu'on n'utilise pas la main courante dans les escaliers.

«Nous avons réellement pris conscience des risques liés aux chutes et faux pas en 2005», déclare Martin Häfliger, ingénieur de sécurité et responsable OSHE (Occupational Safety, Health & Environment) chez SR Technics. Selon une analyse, 309 jours d'absence étaient dus à cette époque à ce genre de chutes. Un chiffre élevé pour une société de 3300 collaborateurs qui a donc décidé en 2006 de recourir au parcours d'embûches de la Suva. «Cette mesure n'a pas immédiatement séduit l'ensemble des collaborateurs, certains estimant qu'ils avaient mieux à faire que de s'entraîner à trébucher», explique Martin Häfliger. Mais l'analyse réalisée l'année suivante a confirmé l'efficacité de cette action: le nombre de jours d'absence dus à des chutes et faux pas était passé à 137.

En 2010, une nouvelle augmentation des jours d'absence a été observée. En 2011, les collaborateurs de l'entreprise ont donc tous été invités à suivre la formation sur les chutes et faux pas proposée par la Suva dans le cadre de sa campagne «trébucher.ch». Outre le parcours d'embûches, la formation comprend le film «En bas» ainsi qu'une analyse des accidents de l'entreprise.

Un succès immédiat

Grâce à cette formation, SR Technics est parvenue à faire à nouveau baisser le nombre de jours d'absence et s'est vu accorder par la Suva une réduction de 140 000 francs sur sa prime accidents professionnels. En l'espace de cinq ans, la prime de l'entreprise a diminué de 50%. Les mesures prises ont également eu une incidence positive sur la sphère privée des collaborateurs, permettant de réduire de 500 000 francs la prime accidents non professionnels. «La formation est réellement utile, reconnaît Martin Häfliger, mais il faut rester vigilant.» C'est pourquoi SR Technics a actuellement recours au module de prêt «Scène d'accident» de la Suva. Ce module montre de manière dramatique ce qui peut se produire lorsqu'on n'utilise pas la main courante dans les escaliers. Un risque qui ne doit pas être sous-estimé puisqu'environ 30% des chutes et faux pas surviennent à cet endroit. Pendant trois semaines, les éléments du module représentant une scène d'accident sont installés sur quinze sites différents afin de sensibiliser les passants. Le module de prêt séduit également l'étranger: en apercevant l'installation à l'occasion d'une



02 // Martin Häfliger, ingénieur de sécurité chez SR Technics.

formation en Suisse, le directeur général du hangar de Malte a immédiatement souhaité l'emporter pour l'introduire dans ses locaux.

Texte: Helene Fleischlin // Photos: Cyrill Kuster

www.suva.ch/trebucher; www.srtechnics.com

De plus amples informations sur le module de prêt «Scène d'accident» sont disponibles sur www.suva.ch/waswo-f (réf. 88260.f).
Commander le module de prêt: ursula.zehnder@suva.ch

Salon de la sécurité au travail

Le 4^e Salon suisse de la sécurité au travail aura lieu du 6 au 8 juin 2012 à BERNEXPO et constitue la plus importante manifestation de Suisse en la matière. Il réunit des fournisseurs de prestations et produits opérant dans les secteurs suivants: sécurité au travail, prévention en cas de risques particuliers, protection contre l'incendie et le feu en entreprise, technique de mesure visant à éviter les dysfonctionnements et les accidents, médias, maisons d'édition, organisations, groupes d'action et institutions.

www.arbeits-sicherheit-schweiz.ch

Vue sur le «village-monde»

L'«infobésité» nous guette! Médias et internet nous arrosent en permanence d'informations... lesquelles retenons-nous, qu'en faisons-nous, nous aident-elles à vivre?

Par exemple, vous avez sûrement vu un set de statistiques qui circule sur la Toile: imaginez un hameau de 100 habitants qui reflèterait la composition de la population mondiale. 52 seraient des femmes, 57 des Asiatiques, 21 Européens, 14 Américains (Nord et Sud) et 8 Africains. 30 seraient des Blancs, 30 des chrétiens, et 11 homosexuels.

Jusque là, rien de bien surprenant, sinon le faible pourcentage d'Africains: on les imagine plus nombreux, sans doute parce qu'on en parle généralement comme de masses miséreuses...

La suite interpelle davantage: 6 des habitants de ce «village-monde» détiendraient 60 % de la richesse totale, autrement dit 94 se répartiraient – fort inégalement d'ailleurs! – moins de la moitié des ressources. 80 seraient mal logés, 70 analphabètes, 50 malnutris. Un seul posséderait un ordinateur et un seul aurait étudié à l'université.

Que faire de cette présentation déroulée sur votre écran? En citer quelques chiffres, comme anecdote curieuse, autour de la machine à café. Ou, lorsque le chef vous contrarie, lorsque les soucis d'argent se font pressants, lorsque la vie – quelle injustice! – semble plus lourde d'angoisse que riche de bons moments, considérer qu'avec un toit sur notre tête, des habits sur le dos, et quelques vivres au frigo, nous nous en sortons nettement mieux que les trois quarts de nos semblables. Et qu'avec notre compte en banque, même chichement garni, nous appartenons carrément aux 8 % les plus privilégiés du globe!

Changer de point de vue ne réduit évidemment en rien les difficultés objectives; mais subjectivement, c'est le plus grave et le plus nocif qui s'évapore lorsque leur poids psychologique se fait soudain moins écrasant.

La vue du «village-monde» rappelle que la pression est souvent en partie interne, et toujours question de proportions...



Jacques Poget, chroniqueur, ancien rédacteur en chef de 24heures et président du jury du Prix Suva des Médias.



01 // Un peintre amateur passionné: Robert Odermatt, chef de la division sécurité au travail à la Suva.

Départ à la retraite d'un travailleur infatigable

Atteindre des objectifs ambitieux avec des moyens simples: un défi relevé avec brio par Robert Odermatt, chef de la division sécurité au travail Lucerne et peintre amateur, qui prend sa retraite après un quart de siècle passé à la Suva.

Lors de l'exposition nationale de Lausanne en 1964, Robert Odermatt, alors âgé de 16 ans, regarde la foule impatiente. Il joue du cor des Alpes aux côtés d'un lanceur de drapeau et gagne ainsi son premier argent de poche. «Une bonne expérience», dit-il quelque 50 ans plus tard.

Aujourd'hui âgé de 64 ans, Robert Odermatt nous accueille dans son bureau de la Suva. En juillet, sa vie prendra un nouveau virage. Depuis un quart de siècle, il dirige la division sécurité au travail Lucerne à la Suva. L'interdiction de l'utilisation de l'amiante est prononcée en 1990 peu après ses débuts. Le nombre de décès continuant d'augmenter, le constat est sans appel: l'ancienne «fibre miracle» est devenue un déchet toxique mortel. «Impossible de faire marche arrière», dit Robert Odermatt. L'état actuel des connaissances permet toutefois d'éviter que d'autres travailleurs soient exposés aux fibres (voir programme de prévention actuel en page 15). Robert Odermatt a aussi collaboré activement à l'introduction de la directive MSST, qui définit les exigences d'un système de sécurité interne et règle les situations dans lesquelles il doit être fait appel à des spécialistes de la sécurité au travail.

Se concentrer sur l'essentiel

Son dernier grand projet, le programme de prévention «Vision 250 vies» (voir page 13), se fonde sur ses expériences des dernières années: «Nous devons avoir le courage de nous concentrer sur l'essentiel», explique Robert Odermatt. Les «règles vitales» sont au centre de la vision. «La maîtrise de ces règles permet de trouver de nombreuses solutions.»

Né dans le canton de Nidwald, Robert Odermatt s'est investi durant des années en faveur de la sécurité au sein d'un monde du travail qu'il a toujours côtoyé. Durant les vacances, alors qu'il fréquente l'école cantonale, il travaille sur les chantiers pour une entreprise sanitaire. Lorsqu'il se présente chez un architecte pour une place d'apprentissage de dessinateur en bâtiment, celui-ci lui conseille de revenir lorsqu'il aura achevé sa formation à l'EPF. En 1969, Robert Odermatt commence des études d'ingénieur mécanicien qu'il finance très vite

en travaillant à 50 % comme assistant auxiliaire. Confrontée à des problèmes de paliers de turbo-machines dans les centrales nucléaires, l'entreprise BBC, devenue ABB depuis, confie un mandat intéressant à l'EPF. Robert Odermatt rédige une thèse de doctorat sur le sujet et obtient une médaille de l'EPF pour l'excellence de ses travaux ainsi qu'un engagement fixe auprès de BBC.

«Rien ne m'est tombé du ciel, j'ai toujours dû travailler», souligne Robert Odermatt. Il ajoute toutefois que la transition de l'industrie des machines à la division des ingénieurs de la Suva a été une grande chance. En septembre 1986, il accepte le poste et retourne en Suisse centrale. La première de ses deux filles naît la même semaine.

Soulever des montagnes ensemble

Lorsque Robert Odermatt doit prendre des décisions difficiles, il essaie toujours de rester fidèle à lui-même, bien qu'il ne soit pas toujours évident de dire non face à certaines attentes. D'autant plus que la collégialité est sa principale source de motivation. Les négociations réussies sont également stimulantes: «J'éprouve une grande satisfaction lorsque soudain, des portes s'ouvrent et qu'il règne le sentiment de pouvoir soulever des montagnes ensemble».

Si Robert Odermatt n'a jamais été pressé de prendre sa retraite, il se réjouit néanmoins de son nouvel emploi du temps. Avec son épouse, il prévoit de voyager au Maroc, en Tunisie, en Turquie, voire plus loin. Son regard parcourt la paroi sur laquelle six de ses aquarelles inspirées de Paul Klee sont accrochées. Il apprécie le caractère vivant et exigeant de cette technique se contentant de moyens simples. Un de ses tableaux représente Hammamet. En 1914, il aurait volontiers accompagné son peintre préféré à Tunis. Quelques décennies plus tard, il a fait le voyage avec un ami et s'est demandé, derrière son chevalet, où Paul Klee s'était installé pour créer ses œuvres. A présent, il aura le temps d'y retourner.

Texte: Gabriela Hübscher // Photo: Beat Brechbühl



Neuf règles vitales pour les travaux en toitures et façades

suvapro
Le travail en sécurité

01



Conduites de gaz naturel en service: consignes de sécurité

Dans les fouilles, fosses, puits, etc.

suvapro
Le travail en sécurité



02



Vibrations transmises au système main-bras
Connaissez-vous les risques?

suvapro
Le travail en sécurité

03



suvapro
Le travail en sécurité

06



08

01

Règles vitales

Les travailleurs et les responsables sous-estiment parfois les dangers au travail et «oublent» des règles de sécurité fondamentales. Pour les branches et activités à risques élevés, la Suva publie des recueils de règles de sécurité simples et faciles d'accès pour les travailleurs. Ces règles sont élaborées en association avec les partenaires sociaux de la Suva.

Lorsqu'une «règle vitale» n'est pas respectée, la vie et la santé sont en danger. Dans ce cas, il faut dire STOP, interrompre le travail et éliminer les lacunes ou informer son chef. Le travail doit être repris uniquement après avoir rétabli les conditions de sécurité requises.

Pour aider les entreprises, la Suva propose des supports pédagogiques et des dépliants illustrés pour les travailleurs. Ces documents facilitent la tâche des supérieurs chargés d'expliquer les règles vitales. Nouvelles parutions:

Neuf règles vitales pour les travaux en toitures et façades

Dépliant pour les travailleurs // 14 pages // Réf. 84041.f

Support pédagogique // Dossier comprenant 18 pages volantes // Réf. 88815.f

Huit règles vitales pour les travaux avec protection par encordement

Dépliant pour les travailleurs // 12 pages // Réf. 84044.f

Support pédagogique // Dossier comprenant 16 pages volantes // Réf. 88816.f

02

Conduites de gaz naturel en service

Les travaux sur les conduites de gaz présentent des risques. Des mesures de protection sont indispensables pour assurer la sécurité. Cette nouvelle publication fournit des informations sur les méthodes de travail, le choix et l'engagement du personnel ainsi que les équipements adaptés. Elle rappelle les points importants pour la préparation et l'exécution

des travaux. Cette brochure s'adresse aux responsables de la planification des travaux sur les conduites de gaz en service (préparateurs des travaux, chefs de groupe) ainsi qu'au personnel exécutant.

Conduites de gaz naturel en service: consignes de sécurité. Dans les fouilles, fosses, puits, etc. // Feuillet technique // 24 pages A4 // Réf. 66125.f

03

Vibrations: connaissez-vous les risques?

La nouvelle brochure «Les vibrations: un facteur de risque» contient des informations destinées aux employeurs, aux cadres et aux spécialistes de la sécurité concernant les dangers, les valeurs limites, les obligations des employeurs et les mesures de protection possibles. Deux dépliants s'adressent aux travailleurs. Lisez l'article consacré à ce sujet à la rubrique «Actualités» en page 12.

Les vibrations: un facteur de risque. Protégez la santé de vos collaborateurs! // Brochure // 20 pages A4 // Réf. 44089.f

Vibrations transmises au système main-bras. Connaissez-vous les risques? // Dépliant // 8 pages // Réf. 84037.f

Vibrations transmises à l'ensemble du corps. Connaissez-vous les risques? // Dépliant // 8 pages // Réf. 84038.f

04

Fiches thématiques pour la branche du bâtiment

Les fiches thématiques suivantes peuvent être téléchargées au format PDF sur www.suva.ch/waswo-f. Elles n'existent pas sous forme imprimée.

Coffrages muraux // 33011.f

Etais de réglage pour coffrages muraux // 33012.f

Plateformes de bétonnage et garde-corps opposés pour coffrages muraux // 33013.f

Poutrelles de coffrage de plafond // 33014.f

Filets plateforme // 33026.f

EPI antichute utilisés lors des opérations de montage des échafaudages de façade // 33029.f

Système de corde à lancer avec fronde industrielle. Dispositif d'assurage rapide pour couvreurs // 33032.f

Coffrages de dalles pour locaux de grande hauteur // 33033.f

Éléments coupe-feu horizontaux dans les gaines techniques // 33052.f

05

Listes de contrôle

Nouvelles listes de contrôle pour la détermination des dangers et la planification des mesures dans les entreprises:

Travaux de maintenance sur les véhicules ferroviaires // Réf. 67188.f

Petits travaux sur les toits (travaux jusqu'à 2 jours-personne) // Réf. 67018.f (édition entièrement remaniée)

06

«Dans ma caravane, je vis en toute sécurité avec le gaz...»

Si vous pouvez affirmer la même chose, cela veut dire que vous avez pris toutes les précautions nécessaires: votre installation est posée correctement, employée comme il faut et contrôlée régulièrement. Faites la preuve par l'exemple avec le test de la Suva. Attention: il suffit d'un seul «non» pour que vous soyez en danger. En cas de doute ou de panne, adressez-vous toujours à une entreprise spécialisée.

«Dans ma caravane, je vis en toute sécurité avec le gaz...» // 4 pages A5 // Réf. 88267.f (remplace la publication 55009.f)

07

En réponse à la demande de ses clients...

... la Suva a publié une liste Excel des «Nouvelles publications et rééditions» sur Internet. Vous y trouverez des informations

complètes sur l'ensemble de nos publications, c'est-à-dire les nouvelles parutions, mais aussi les brochures ayant fait l'objet d'une mise à jour.

www.suva.ch/waswo-f > Nouveaux moyens d'information > Liste des publications nouvelles et révisées à partir du 1.1.2011

08

Offre spéciale d'été: set de lunettes de protection Suvasol®

Les travailleurs en plein air ont besoin d'une bonne paire de lunettes de soleil. Le modèle Suvasol® offre une protection optimale contre les rayonnements dangereux. Profitez dès maintenant: pour chaque paire de lunettes de protection Suvasol® Profi 1100 ultralégères au look sportif avec un étui, nous vous offrons un tube de crème de protection solaire Daylong ultra 25 (30 ml).

Prix par set: 26.-, rabais de quantité à partir de 10 sets (TVA comprise, livraison franco de port). Offre valable jusqu'au 31.8.2012 (jusqu'à épuisement du stock).

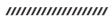
Offre spéciale d'été SuvaPro (réf. 35813) // www.sapros.ch/suvapro/offre-speciale // sicherheitsprodukte@suva.ch // Tél. 041 419 52 22

Newsletter

Abonnez-vous à notre Newsletter, qui vous permettra chaque mois d'en savoir plus sur certains sujets d'actualité, nos campagnes, nos offres et nos services. // www.suva.ch/newsletter-f

Commandes en ligne

La plupart des publications Suva présentées ci-dessus peuvent aussi être consultées, imprimées et commandées à partir de notre site Internet. // www.suva.ch/waswo-f



Assistance rapide en cas d'accident à l'étranger



Etre victime d'un accident à l'étranger peut s'avérer fâcheux pour tout vacancier. Une telle situation est encore plus compliquée lorsque celui-ci ne maîtrise pas la langue du pays ou ne connaît pas bien les lieux. Dans ce genre de circonstances, il est rassurant de savoir qu'Assistance de la Suva est là pour vous venir en aide rapidement, partout dans le monde, à tout moment et dans votre langue maternelle. Un simple appel au +41 848 724 144 suffit pour bénéficier immédiatement du soutien nécessaire. La Suva collabore à cet effet avec Europ Assistance, la plus grande entreprise de services d'assistance au monde.

Assistance procure un suivi médical aux assurés de la Suva, avance les frais médicaux, assure le transfert vers la structure médicale la plus appropriée et organise au besoin le rapatriement de la personne accidentée en Suisse ainsi que le retour des personnes accompagnatrices. // hga



www.suva.ch/assistance-f

www.suva.ch/podcast-benefit-f



Publication (à commander sur www.suva.ch/waswo-f)

«Assistance médicale de SuvaCare: vous êtes si loin, elle est si proche» // Réf. 2823.f